



KOEKELBERG

DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE

Dans le cadre de la présentation de la note
d'orientation et du plan de gestion du Plan triennal
de la législature 2012-2018

0

**Présentée par Monsieur le Bourgmestre, Philippe PIVIN, au Conseil communal en séance
du 25 avril 2013**

Introduction – Au cœur du quotidien

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de Koekelberg a l'honneur de vous présenter le programme de politique générale pour la législature 2012-2018.

Nous inscrivons notre ambition locale au cœur du quotidien des Koekelbergeois. Alors que les repères économiques, sociaux et sociétaux sont en pleine mutation, le niveau communal doit, plus que jamais, assumer sa responsabilité et son rôle de service public de proximité. Dans la stabilité, avec l'ambition de créer et de faire évoluer les conditions de vie pour tous, dans un environnement tranquille et respecté et en garantissant le lien social.

Le programme de politique générale de la majorité communale s'articule autour des trois pôles géographiques communaux que sont le Cœur historique, le périmètre central Simonis et le haut de notre commune.

Le Collège et la majorité communale ont la volonté de mettre en œuvre un programme concret ayant pour ligne de conduite le bien-être au cœur de chaque quartier.

Koekelberg, commune de taille modeste du Nord-Ouest de la Région de Bruxelles-Capitale, doit répondre à des défis nouveaux pour s'inscrire avec réalisme et ambition en Région bruxelloise, capitale européenne.

L'évolution régionale et l'augmentation de la population créent des exigences et des besoins qu'il faut anticiper.

Nous le faisons et allons continuer à le faire en développant l'économie locale et en conservant des finances publiques saines.

Notre conception de la vie à Koekelberg est claire : garantir une sécurité et une tranquillité pour chacun et accroître en permanence la qualité du cadre de vie.

Notre commune a besoin de poursuivre sa modernisation, en protégeant ses atouts.

1. Sans des finances publiques saines, rien n'est possible

La crise financière et économique que le monde traverse actuellement a un impact sur les finances de chaque entité publique.

Si la majorité communale a pu jusqu'à présent maintenir des finances communales saines sans augmentation d'impôts, c'est grâce à un travail rigoureux et responsable. Ce sérieux dans la gestion communale, le Collège s'engage à le poursuivre. Bien sûr toute organisation est perfectible, la majorité communale compte dès lors continuer son travail d'amélioration au sein du fonctionnement de l'administration communale pour garantir un service efficace et optimal aux Koekelbergeois.

Alors que la moitié des communes bruxelloises est sous plan d'assainissement, Koekelberg a réussi à relever le défi de poursuivre des investissements nécessaires et importants pour les Koekelbergeois.

La majorité communale, consciente de l'environnement et de perspectives socio-économiques défavorables prévus ces prochaines années par les institutions européennes, est déterminée à garantir, malgré la limitation des recettes, le maintien de la bonne santé financière communale tout en engageant les investissements nécessaires en matière de sécurité publique, de rénovation urbaine et bien entendu de services aux Koekelbergeois.

Dans ce cadre le Collège veillera à une optimisation des contrôles et des recouvrements liés aux actes répréhensibles en renforçant les mesures et sanctions financières en matière notamment d'immeubles abandonnés, de dépôts clandestins ou encore des « marchands de sommeil ».

A cet égard, les services communaux affectés à ces matières seront renforcés.

2. Au cœur de tous les quartiers

La majorité communale veut poursuivre son action pour garantir et améliorer la tranquillité de vie dans chaque quartier. Par le biais d'une politique de sécurité qui protège réellement, une propreté optimale et respectée, une mobilité effective et un développement urbain harmonieux et durable.

UNE SECURITE QUI PROTEGE

La sécurité des personnes, des biens et de l'espace public est une priorité du Collège et de la majorité communale depuis plusieurs années. Les actions menées ont apporté des résultats concrets et positifs. Cependant, le travail en la matière doit être permanent, intensifié et imaginatif. En effet, Koekelberg n'est pas une île.

Afin d'assurer une légitime protection de chaque Koekelbergeois et de son environnement de vie, la majorité communale compte durant cette législature maintenir les mesures en vigueur mais aussi renforcer encore les actions qui permettront une tranquillité dans tous les quartiers. Notamment concrètement par une augmentation de 30 à 38 unités de l'effectif policier au sein de la Division de la Police de Koekelberg, par l'extension du réseau de vidéo-protection, par la mise en place d'une antenne mobile des Gardiens de la paix, par le renforcement des services de Technoprévention, par le renouvellement d'un véhicule d'intervention pour les Gardiens de la paix, par la finalisation de la modernisation du réseau d'éclairage public, par la mise en place d'un plan communal de prévention pour combattre les faits de violences conjugales et de discrimination ou encore par la poursuite et le renforcement du recours aux amendes administratives communales à l'encontre des auteurs d'incivilités.

UNE PROPLETE OPTIMALE

La propreté des espaces publics est un indice de respect de soi et des autres. L'espace public respecté permet un environnement de vie en société tranquille. La propreté valorise le cadre de vie et dès lors le confort d'une vie au quotidien.

Si les accords de la dernière réforme institutionnelle prévoient un transfert de la compétence du nettoyage de l'ensemble des voiries bruxelloises aux communes, la majorité veillera à garantir, dans les limites de ses possibilités mais avec détermination, l'efficace transfert de cette compétence comme par exemple ce qui concerne la capacité d'accueil opérationnelle et logistique du personnel et du matériel liés à ce transfert.

Le Collège renforcera, en outre, par des actions ponctuelles, la sensibilisation à la protection de notre environnement.

La garantie de la propreté publique impose, outre la responsabilité individuelle, des actions précises et récurrentes.

Dans ce cadre la majorité s'engage notamment à augmenter le nombre de poubelles publiques afin d'en équiper toutes les voiries, d'expérimenter le placement de poubelles



communales sélectives (papier, PMC, verre et autres déchets), d'encourager et de valoriser des initiatives individuelles et associatives en matière de propreté publique, de poursuivre le placement des bulles sélectives enterrées, d'augmenter la fréquence des balayages, de mettre en œuvre une opération annuelle « Balayez devant votre porte » en partenariat avec les écoles pour sensibiliser à la propreté, et de poursuivre et renforcer le recours aux amendes administratives communales, délivrées par les agents propreté, et ce en renforçant la collaboration avec les Gardiens de la paix, à l'encontre des auteurs de faits de malpropreté et de dépôts clandestins.

UNE MOBILITE EFFECTIVE

La mobilité est un défi majeur de notre région et par conséquent de notre commune. Koekelberg, territoire de passage et d'entrée en Région de Bruxelles-Capitale, de par sa situation géographique, doit être préservée des nuisances des axes de pénétrations régionaux tout en y aménageant une mobilité communale « interne », et de quartier, qui valorise et protège les riverains et leur qualité de vie.

Pour la majorité communale, la politique de mobilité doit évoluer et s'organiser dans le cadre du plan communal de mobilité récemment adopté.

Au-delà de l'entretien du marquage routier existant et afin de protéger les Koekelbergeois et d'assurer une sécurité routière effective, des mesures précises sont programmées telles que la généralisation des zones 30 dans les voiries secondaires, l'aménagement d'au moins un dispositif ralentisseur de vitesse par rue dans les 51 voiries communales (sans réduire le nombre d'emplacements de stationnement), le réaménagement de traversées piétonnes, la poursuite du plan communal « deux roues » pour valoriser leur déplacement et leur stationnement, la création de nouvelles zones réglementées de stationnement pour protéger les riverains (zones riverains et zones bleue à disque horaire jusqu'à 22 heures du lundi au samedi), la création de zones « jaunes » (espaces réservés aux livraisons des établissements HORECA, des commerces et des entreprises et contrôlés par la commune) ou encore le développement des stages de remise à niveau au Code de la route.

5

UNE RENOVATION URBAINE HARMONIEUSE

Une gestion communale responsable et ambitieuse requiert aussi la réalisation d'efforts importants en matière de rénovation urbaine. L'évolution des fonctionnements individuels et collectifs, des rythmes de vie en société, exige une prise de conscience de l'ensemble des pouvoirs publics bruxellois. Que ce soit au niveau régional, para-régional, intercommunal et communal.

Koekelberg a commencé sa transformation urbaine avec envergure et réussite comme le prouve le Prix de l'Urbanisme Martiny de la Fédération bruxelloise de l'Urbanisme octroyé à Koekelberg en 2010.

A la suite d'un travail ambitieux engagé au sein des services communaux et réuni dans un dossier de candidature pour l'octroi d'un « contrat de quartier durable », Koekelberg a été

choisi par les autorités régionales pour réaliser un nouveau contrat de quartier intitulé « Koekelberg Historique ».

Ces moyens financiers nouveaux vont permettre à la majorité communale de pouvoir réaménager des espaces publics et de développer des initiatives concrètes et importantes en matière de services aux Koekelbergeois. Cet effort essentiel de rénovation communale permettra, en outre, de concentrer d'autres moyens importants, avec réalisme et responsabilité financière, dans d'autres quartiers du territoire communal nécessitant une revalorisation des voiries et de lieux publics.

Alors que les Koekelbergeois profitent déjà de premières réalisations liées à ce contrat de quartier, par exemple la ludothèque Jakadi, de nombreux travaux verront le jour, en concertation avec la population, au cours des prochaines années dans le Cœur historique. Et précisément à proximité de la rue des Tisserands au travers d'un maillage vert. La Commune créera et réaménagera également des espaces verts dans le haut de la commune.

La majorité poursuivra le réaménagement de nombreuses voiries et trottoirs et aménagera une promenade verte et de passerelles le long des voies de chemin de fer, cofinancera la rénovation, avec l'IBGE (Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement), des bâtiments du Parc Elisabeth (agrandissement et transformation du pavillon, rénovation du kiosque pour faire du parc un véritable jardin pour les Koekelbergeois), créera des espaces potagers collectifs (à proximité du Square F. Vande Sande et entre la rue F. Delcoigne et la rue Schmitz), tout en soutenant les initiatives individuelles de « toitures vertes ».

Parallèlement à ces travaux, le Collège veillera auprès des autorités régionales à ce que les abords de la station de métro Simonis subissent une rénovation complète pour valoriser et sécuriser ce « point-carrefour » des transports en commun sur le territoire communal.

Le Collège engage, par ailleurs, sa responsabilité en vue de garantir l'élaboration d'une occupation cohérente et d'un réaménagement harmonieux de l'îlot « Liberté » (dit HUB) pour accompagner le développement du « périmètre Simonis », afin d'en faire un véritable levier de développement local.

En effet, pour la majorité, la réaffectation de ce périmètre est un rendez-vous urbanistique de première importance. Elle y veille d'ailleurs depuis plusieurs années. Pour réussir cet enjeu majeur pour l'avenir de Koekelberg, la Commune a engagé une modification du plan particulier d'affectation du sol (PPAS) afin d'assurer une diversité d'occupations des lieux pour permettre d'y voir s'implanter de l'habitation privée, de l'activité commerciale ou encore des infrastructures scolaires, culturelles et sportives.

3. Au cœur de la vie dès le seuil de la porte de chaque Koekelbergeois

La gestion communale, c'est l'action de terrain. Ce sont des mesures concrètes qui, si elles sont menées avec sérieux et volontarisme, apportent solidarité et lien social dès le franchissement du seuil de la porte... La volonté de la majorité est de faciliter la vie à chaque famille et à chaque personne, quelque soit son âge. S'il est de la responsabilité principale des autorités régionales et communautaires de répondre aux besoins de la politique de la petite enfance, de l'apprentissage, de l'économie, de l'emploi, de l'insertion professionnelle et du logement accessible et adapté, le Collège veut peser sur ces piliers essentiels pour garantir une vie au quotidien de qualité.

UNE CAPACITE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE RENFORCEE

Koekelberg, au cœur de la Région bruxelloise, vit les mêmes évolutions démographiques que les dix-huit autres communes bruxelloises. Afin de continuer à accompagner les familles koekelbergeoises dans leur quotidien, la majorité communale prend des engagements concrets en cette matière.

Dans ce cadre, le Collège créera notamment une troisième crèche communale (Rue E. Sergijsels), doublera la capacité de l'accueil, soutiendra l'implantation de crèches autonomes (promotion, stationnement dédié,...) et améliorera la qualité des écoles communales par l'extension et la rénovation de bâtiments scolaires. Les écoles francophones et néerlandophones communales connaîtront des réfections et des transformations afin d'améliorer l'accueil des élèves (cour de récréation, préau, local multimédia, réfectoire,...) alors qu'un renouvellement de matériels y sera réalisé.

UNE SOLIDARITE PROACTIVE

Pour le Collège, la solidarité se conçoit à tous les niveaux d'action et de compétences. Cependant, des priorités seront données par la majorité communale afin de soutenir l'emploi, la santé, l'insertion professionnelle et l'aide aux personnes fragilisées.

Des projets concrets et précis sont programmés tels que la création, place Simonis, d'une Maison de l'Emploi qui intègre l'antenne régionale Actiris (afin d'offrir un soutien complet et personnalisé au demandeur d'emploi), la planification et le développement de modules de formation aux langues pour tous (français, néerlandais, anglais), le soutien renforcé aux personnes fragilisées et l'encadrement individualisé pour les jeunes de moins de 25 ans et les plus de 50 ans dans le cadre de « Tables d'emploi-métiers-carrières », l'extension du service de mise à l'emploi du CPAS (Art 60), le soutien financier du CPAS pour les étudiants défavorisés, le renforcement de la guidance Energie du CPAS (factures, conseils d'économie,...) ou encore le développement de projets destinés aux personnes atteintes d'un handicap, en partenariat notamment avec la Ligue Braille et Alzheimer Belgique.

Par ailleurs, la majorité communale renforcera concrètement et graduellement sa politique de santé publique. En effet, le Collège alloue un nouveau budget pour cette politique et promouvra, dans ce cadre, des campagnes de prévention et des partenariats renforcés avec



les médecins, pharmaciens et la Croix Rouge de Belgique (vaccinations, allergies, don d'organes, prévention aux cancers, formations benjamin-secouriste,...). Enfin, le budget communal de la politique de Solidarité connaîtra également une légère augmentation alors que des actions en matière d'égalité des chances et de diversité culturelle sont programmées en vue d'améliorer notamment la condition et l'insertion des femmes dans la société.

En effet, Une attention particulière sera apportée aux publics fragilisés (handicap, genre, origine...). La mixité sociale de notre commune est une richesse qui nous invite à promouvoir de dialogue interculturel et la lutte contre toutes les formes d'exclusion.

Le niveau communal peut jouer un rôle important pour faire évoluer les mentalités et combattre les comportements (sexistes, discriminatoires, racistes...).

Pour ce faire, les deux axes principaux de cette politique seront : L'égalité entre les femmes et les hommes (mise en place d'un plan de lutte contre les violences conjugales, promouvoir l'emploi des femmes, mise en place d'un conseil consultatif de l'égalité entre les femmes et les hommes, gendermainstreaming et le genderbudgeting...) et la promotion de la diversité (plan d'intégration des personnes handicapées, plan communal de lutte contre les discriminations et le racisme, promotion dialogue interculturel, déconstruction des stéréotypes, devoir de mémoire...).

UNE ECONOMIE LOCALE DYNAMIQUE

L'essor d'une commune passe par une dynamique économique commerciale forte et adaptée à ses habitants. Si les déplacements et les modes de communication évoluent en permanence la vitalité d'une économie de proximité est essentielle pour la qualité de la vie locale. La majorité communale renforcera ses collaborations avec les acteurs du secteur telles que la Chambre de Commerce ou encore les Vitrines de Bruxelles.

8

Très concrètement, le Collège compte créer un Bureau de l'Economie locale à l'attention des indépendants et des très petites entreprises (TPE) permettant la mise en place d'un guichet unique pour les acteurs du secteur et aussi définir un cadre de développement évolutif d'une politique économique de qualité pour le secteur HORECA et les commerces de proximité en partenariat avec l'Union des Commerçants et Indépendants (UCIK).

Par ailleurs, la majorité communale renforcera la promotion des commerces locaux et valorisera auprès des Koekelbergeois les services et produits disponibles sur le territoire communal.

UNE OFFRE ELARGIE DE LOGEMENTS PUBLICS

La crise du logement en Région bruxelloise est considérable et risque de s'aggraver encore davantage dans les prochaines années. Si beaucoup de travail a déjà été réalisé au niveau des logements publics et sociaux de la commune, le Collège se fixe de nouveaux objectifs chiffrés importants compte tenu de la densité urbaine de Koekelberg.

En effet, le Collège s'engage à construire 20 nouveaux logements publics, communaux et en partenariat public/privé, ce qui augmentera de 40% le parc locatif public communal. Ceux-ci

seront érigés dans les Rues J. Jacquet et du Neep. Par ailleurs, la rénovation des logements sociaux et de leurs abords sera poursuivie et renforcée (entre autres : rénovation complète de 27 appartements en 2013-2014 et 40 appartements en 2014-2017).

DES SERVICES ADMINISTRATIFS MODERNES

Les responsables politiques ne peuvent se prévaloir de la confiance du citoyen que s'ils respectent leurs engagements et s'ils garantissent un service de qualité. Cette qualité du service administratif communal est aussi de la responsabilité politique. La majorité communale va poursuivre la mise en place d'un environnement d'accueil adapté, d'une accessibilité aisée aux services, d'une formation efficace et continuée du personnel administratif et de la modernisation des « télé-services ».

Pour rencontrer ces exigences, la majorité communale s'engage à poursuivre la modernisation des services (informations à distance – SMS, internet,...). Aussi, seront élargis la liste des documents pouvant être téléchargés sur le site internet et le nombre de documents pour lesquels l'information de disponibilité du document est transmise par SMS.

De même, seront optimisés le confort d'accueil à la Maison communale et l'accessibilité aux services, par un élargissement des horaires et l'augmentation de l'offre des services administratifs à domicile. Le Collège mettra en place un Plan communal d'actions de soutien au volontariat, en partenariat avec les associations locales, ou encore facilitera la consultation des archives communales.

En outre, le Collège a décidé d'améliorer et d'harmoniser la communication interne et externe de l'Administration communale en créant un service communal de communication.

L'accessibilité des services sera simplifiée et réorganisée en tenant compte des potentialités existantes au sein des bâtiments communaux.

Par ailleurs, des conférences d'information seront organisées afin de sensibiliser et d'orienter les citoyens intéressés par l'activité d'une association sans but lucratif ou encore par la réalisation d'actions bénévoles.

Pour ce qui concerne le personnel communal, le Collège, tout en se réjouissant de l'excellent taux de Koekelbergeois travaillant au sein de l'administration communale (actuellement 74% pour 87% de Bruxellois) renforcera encore la formation continuée qui a déjà augmenté de 22% entre 2006 et 2012 (volume de jours).

4. Au cœur de chaque génération

Depuis cette année, Koekelberg compte plus de 21.000 habitants dont l'âge moyen est de 36 ans.

Plus de 5700 jeunes ont moins de 18 ans et près de 2700 Koekelbergeois ont plus de 65 ans.

Au-delà des politiques locales et transversales en faveur par exemple de la petite enfance ou de la sécurité, ils sont une priorité de l'action de la majorité communale.

Pour la jeunesse

Les autorités communales ont un rôle important dans le développement d'espaces sportifs et de détente mais elles ont aussi et d'abord vocation à soutenir concrètement une jeunesse qui doit préparer son avenir pour réussir son émancipation.

La majorité communale refuse la facilité et la politique factice de l'occupationnel sans lendemain. Elle oriente ses projets dans l'apprentissage, la connaissance, l'échange et l'ouverture sur le monde. L'investissement de la Commune auprès des jeunes se fera notamment par un soutien extra-scolaire développé (écoles des devoirs, médiations et lutte contre le décrochage scolaire,...) dans le cadre des activités à KASA, de l'Atelier 35 et du Service de Prévention mais aussi grâce à des activités intergénérationnelles pédagogiques qui renforceront le lien social et permettront d'enranger une expérience concrète par le biais d'écoles des devoirs ou d'activités de lecture avec des seniors.

Par ailleurs, le Collège s'engage à renforcer des espaces dédiés aux jeunes koekelbergeois en augmentant la diversité des sports au Centre Sportif Victoria, en finalisant l'Espace de détente dans le Parc Elisabeth ou encore en aménageant un Espace Jeunesse (EJ) au sein du Pôle culturel prévu dans le cadre des grands travaux du contrat de quartier « Koekelberg Historique ».

Le Collège garantira une gestion optimisée des sites communaux (AgoraSports du Parc Victoria, salle de gymnastique de l'école Swartenbroeks,...) et une plus grande accessibilité (tarifs préférentiels et horaires) aux activités sportives. La majorité communale créera un Conseil consultatif des Sports, renforcera le confort d'accueil des sportifs (horaires de la cafétéria, casiers de rangement,...) et organisera de nouveaux partenariats avec des professionnels du secteur (moniteurs, ADEPS, parcours santé IBGE, professeurs,...).

Les activités culturelles et de loisirs de qualité seront quant à elles étendues par le biais d'un voyage annuel « Destination Europe ! » pour offrir une découverte des cultures, populations et patrimoines européens, d'échanges scolaires avec les écoles des villes jumelées, d'un « Festival des Arts de la scène » pour les 3-12 ans (musique, théâtre,...), d'un concours annuel artistique (création d'une BD, d'un album musical, d'un court-métrage, d'une pièce de théâtre, d'une webradio,...) et d'un « Festival des Saveurs et des Cultures » ou encore

d'un « Festival des Arts de rue » par et pour les 13-25 ans, en collaboration avec les associations locales.

Pour les Seniors

La majorité communale a la volonté de protéger et d'enrichir la vie sociale et culturelle des Seniors Koekelbergeois. Tout en assurant aux plus fragiles un bien-être chez eux ou dans des institutions de retraite adaptées.

Il est indispensable d'aider les Seniors à garder leur place dans la société et de les préserver d'un isolement trop souvent constaté. Leur représentativité est assurée par le Conseil des Seniors alors que le budget pour ses activités connaît une légère augmentation.

Durant cette législature, le Collège s'engage à augmenter le nombre de services administratifs délivrés à domicile (photos d'identité, chèques taxis, formulaires de l'Etat civil,...), à développer l'offre d'activités encadrées (voyages culturels et Evasions culturelles, conférences,...), à créer un « Club Culture et Loisirs » et à organiser une activité « Mes futurs amis » (rencontre annuelle autour de tables de discussions et d'échanges thématiques).

Par ailleurs, une extension et une rénovation de la maison de repos, le Home Jourdan, sont prévues. Ce projet d'envergure vise à anticiper le vieillissement de la population programmé ces prochaines années. En effet, en 2020, Koekelberg comptera près de 200 seniors de plus de 80 ans.

11

Ce projet prévoit la rénovation complète des bâtiments existants (63 lits) et portera la capacité d'accueil à 76 lits et 15 flats-services. Le montant total du projet de construction/rénovation s'élève à 12 millions d'euros. Il sera financé par le CPAS, par la Commune à hauteur maximale de 3 millions d'euros et par un subside de la COCOM.

5. Au cœur du rayonnement bruxellois

La majorité communale fait le choix de l'ambition pour Koekelberg et les Koekelbergeois. Pour ce faire, la compétence du Tourisme est créée. En valorisant davantage dans ces prochaines années l'image et le rayonnement de la commune au travers de projets socio-culturels en lien direct avec les joyaux patrimoniaux et historiques de Koekelberg, le Collège mise sur des espaces didactiques et culturels originaux qui sont des facteurs indéniables de développement local, et en conséquence d'essor économique et social.

Le Collège veut placer ces atouts culturels koekelbergeois au cœur de son programme d'actions en intégrant la commune dans le circuit de visite de la Région bruxelloise, Capitale de l'Europe.

Cette ambition se déclinera par la réalisation de projets culturels d'envergure tels que l'installation dans le Cœur historique du Centre international des arts du Cirque, pôle culturel unique en Région bruxelloise, la création du « Belgian Chocolate Village » (un espace de découvertes, d'histoire et d'animations sur le chocolat - produit phare de l'histoire sociale et industrielle koekelbergeoise) ou encore le développement de l'Atelier 35, dans le cadre d'une relocalisation des ateliers artistiques, au sein du pôle culturel, pour en faire le véritable « centre incubateur » socio-culturel et de loisirs pour la création et les talents de notre commune.

L'objectif de la majorité est de développer le programme culturel au travers notamment d'activités nouvelles telles que le « Ciné Koekelberg » ou d'expositions temporaires au sein de la Maison Stepman à l'issue d'une analyse sur le rôle et l'affectation de celle-ci, alors que l'accueil et les activités des bibliothèques francophone et néerlandophone sont confortés et seront valorisés.

La présence de l'art urbain sera développé (placements d'œuvres dans le Parc Elisabeth, expositions temporaires en plein air, villages d'artistes,...), le circuit « QR code » permettant l'accès à l'Histoire du patrimoine koekelbergeois par le biais de la technologie numérique sera quant à lui étendu.

Enfin, la création de la compétence du Tourisme permettra une coordination, le renforcement et la diversification, des actions permettant de faire d'événements koekelbergeois de véritables rendez-vous régionaux tels que le Festival des Moules (Mussels in Brussel) ou la Fête du Printemps (Asbl KOEKELBERG PROMOTION, valorisation des atouts socioculturels de Koekelberg dans le circuit touristique bruxellois, accueil d'artistes internationaux,...).

En Conclusion

Au-delà du fait de respecter les règles légales, l'élaboration et la présentation de ce programme d'actions est essentielle pour la majorité communale car il est le fondement même du contrat conclu avec l'ensemble des Koekelbergeois.

Le Collège a en effet la volonté d'engager ces chantiers, de front, dans la continuité de l'action menée ces dernières années.

Forte de l'expérience positive d'un bilan accompli, cette déclaration de politique générale se veut expressément détaillée pour que le travail de cette nouvelle législature puisse être jugé en toute transparence. C'est une exigence démocratique que la majorité entend honorer concrètement.

C'est en rassemblant les énergies et dans l'écoute des propositions constructives au sein de ce Conseil communal que le Collège réalisera, jour après jour, ces projets au service de tous les Koekelbergeois.

Dans l'ouverture, la concertation, la tolérance et avec détermination et réalisme, la majorité travaille déjà, au quotidien, avec l'ensemble des services communaux et la population, en vue d'atteindre les objectifs définis dans ce nouveau mandat.